

Demandes d'interpellation

Les demandes d'interpellation sont déposées au bureau de la Chambre qui les renvoie en réunion publique de commission. Sur avis de la Conférence des présidents, le président peut toutefois décider qu'une interpellation présentant un intérêt général ou politique particulier sera développée en séance plénière ou décider de la transformer en question orale ou écrite.

➤ **0009 Infrastructure**

Interpellation de M. Tanguy VEYS au ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes sur « le fonctionnement de M. Didier Bellens, CEO de Belgacom ».

Idem n° 008 M. P. DEDECKER

➤ **0010 Infrastructure**

Interpellation de M. Stefaan VAN HECKE au ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes sur « les déclarations faites par le CEO de Belgacom, M. Didier Bellens, en commission de l'Infrastructure ».

Idem n° 0008 M. P. DEDECKER

Idem n° 0008 M. T. VEYS

➤ **0011 Justice**

Interpellation de Mme Sophie DE WIT au premier ministre sur « les nominations de magistrats au sein de cabinets ».

➤ **0012 Justice**

Interpellation de M. Stefaan VAN HECKE au premier ministre sur « les nominations de magistrats au sein de cabinets ».

Idem n° 0011 Mme Sophie DE WIT

➤ **0013 Justice**

Interpellation de M. Bert SCHOOFs au premier ministre sur « les nominations de magistrats au sein de cabinets ».

Idem n° 0011 Mme Sophie DE WIT

Idem n° 0012 M. Stefaan VAN HECKE

➤ **0014** **Intérieur**

Interpellation de M. Ben WEYTS au premier ministre sur « le bilinguisme des fonctionnaires dirigeants ».